

# Chronique de Rougemont

Autor(en): **E.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **16 (1908)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-16074>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## CHRONIQUE DE ROUGEMONT

---

M. le colonel Rivett-Carnac, au château de Rougemont, a bien voulu nous communiquer pour la *Revue historique vaudoise* une Chronique de cette localité qui renferme différents renseignements intéressants sur l'histoire du Pays-d'Enhaut. Nous le remercions de sa bienveillance en même temps que de l'intérêt qu'il veut bien vouer à l'histoire de notre pays.

Voici le titre complet de la Chronique de Rougemont :

*Petite Chronologie ou discours du temps touchant quelques particularités et surtout celles qui concernent ces lieux-ci, recueillies sur quelques mémoires qui en ont esté trouvés par moy Abraham d'Apples, restaurateur du présent livre.*

Divers passages du manuscrit ne présentent guère d'intérêt ou sont relatifs à l'histoire générale ; d'autres se trouvent presque identiques à plusieurs reprises. Nous nous sommes donc borné à puiser dans cet ouvrage les passages qui nous paraissaient présenter un intérêt suffisant pour être placés sous les yeux de nos lecteurs. Nous avons conservé l'orthographe du compilateur.

1554. — L'année 1554, un vendredi avant la St-Martin, à dix heures du soir, le comte Michel, fils du comte Jean de Gruyère, abandonna le dit Comté à cause du grand nombre de dettes dont il estoit accablé et poursuivi. Ce qu'ayant veu, les deux cantons de Berne et Fribourg auxquels estoit due une grande somme par le dit Comte, payèrent toutes les autres dettes, tant à de ceux de Basle qu'à d'autres en plusieurs lieux. En vigueur de cela le dit Comté leur fut adjugé et le gouvernèrent et en jouirent indivisément une année entière. jusques au 22 décembre 1555.

1555. — Tout le partage ayant esté fait entre les dits Cantons, le sort escheus aux princes Bernois, Gesseney, Rougemont, Château d'Ex et Rossinière qui composent un bailliage.

Le 25 décembre 1555, les Prebstres et Moines qui estoient aux dits quatre lieux ayant appris qu'ils estoient escheus au canton de

Berne, abandonnèrent le lieu et s'enfuirent. Hantz Jacob de Watterville fit prêter serment de fidélité au peuple et ensuite de ce, les Idoles furent brûlées auprès des Eglises.

1556. — Au commencement de l'année, le Sénat de Berne estant assemblé pour eslire monseigneur Baillif, il n'y eut aucun seigneur des Deux Cents qui voulut embrasser cette charge à cause non seulement de la rusticité de ce peuple, mais semblant qu'il estoit imbu d'idolâtrie il paraissoit difficile de la lui faire quitter. Fut envoyé et commandé par le Sénat Hantz-Rodolphe de Graffenried, lequel ayant régi et gouverné ce peuple deux ans avec patience, douceur et prudence, fut rappelé à Berne à cause de son incommodité et pesanteur de corps.

En 1575, le village de Gesseney fut presque submergé par l'eau et l'an 1577, fut presque incendié.

Dans ces temps, le Seigneur Baillif d'Erlach fit bâtir le château de Rougemont en la place du Cloître des Moines. En l'an 1575, ce seigneur fit encore bâtir la prison de Château d'Œx et les gibets de Gesseney et Château d'Œx.

L'an 1584, le premier Janvier, se firent de grands tonnerres et éclairs.

Le temple de Rougemont fut rebâti par le Seigneur Baillif Hantz Weiss.

L'an 1587, il y a eu grande famine.

L'an 1612 fut la grande peste dont moururent au bailliage 2500 personnes. Le premier qui mourut fut le Métral de Château d'Œx et le dernier, l'hôte de la Maison du Païs (?).

L'an 1618, la maladie Piémontoise (?) apportée par les Suisses au retour du Piémont. On vit dans ce tems là une grande Comette en forme de pertuisanne avec une étoile extraordinaire sur la pointe. C'étoit comme un présage des maux qui arrivèrent en Bohême, Palatinat et Grisons<sup>1</sup>.

En 1645, il s'éleva un vent si impétueux et quasi universel partout un Dimanche pendant que le peuple étoit au prêche. A Château d'Œx le vent abattit le clocher jusqu'aux murailles, comme aussi le toit de la prison. Une belle et haute tour tomba aussi à Payerne.

En 1650, il y eut un grand tremblement de terre à Gesseney accompagné d'un grand bruit. En automne furent vus plusieurs signes au ciel comme des hommes habillés de blanc qui annonçaient la colère de Dieu sur les impénitents, et à cause de cela on célébra un Jeûne le 28 Octobre 1657, auquel jour sur les quatre heures du soir fut vue une grande Comette en forme de fouet entre Rougemont et Château d'Œx.

<sup>1</sup> Le commencement de la guerre de Trente ans.

Charles Wyss fut établi Baillif en 1656.

C'est le premier Baillif qui a fait son entrée au païs sans une grande compagnie de seigneurs et gens à cheval.

Le 23 May 1664, le lundi, lendemain de la première Cène, arriva l'horrible incendie de Château d'CEx. Le feu prit à L'Ours, maison des Martins et cela à cause que la femme portoit des bûches dans la cuisine en bâtissant la grange du dit Logis. Le feu s'y mit environ les dix heures du matin. Dans une heure et demie, le village fut tout consumé excepté la Cure et cinq maisons au bas du village et celle au Lieutenant Perronet qui est aujourd'hui la Cure. Il brûla 42 foyers, 63 poiles, beaucoup de greniers et granges, étables à vaches et à chevaux, 48 ménages et dix boutiques et bien du bagage.

Albert Frisching a été présenté au bailliage en 1670. L'ayant gouverné six années, s'en retourna à Berne avec beaucoup d'or dans sa bourse.

Charles Wurtemberg fut établi Baillif en 1682. Il régît six années, étant un très sage et bénin Seigneur duquel les Païsans ont reçu toutes sortes de contentement.

L'an 1704, le 9<sup>me</sup> du mois de Mars, les trompettes ont été introduites dans l'Eglise de Rougemont pour y chanter à l'ordinaire les louanges de Dieu. Jean, fils d'Abram Yersin, le sieur Justicier Rodolphe Cottier ont commencé auxquels s'est joint David feu Jean Yersin.

L'an 1705, au mois de Juin, le péage de Montbovon a été entièrement enlevé par la bonté de Leurs Excellences de Berne et réciproquement celui de Château d'CEx a été enlevé pour ceux de Gruyère seulement.

Le nouveau Baillif Gabriel Stettler est décédé à Berne le 14 Octobre 1709, et a été regretté de tout le monde à cause de ses grandes lumières, de ses excellentes qualités et de ses rares vertus.

L'an 1711, Madame la Baillive de Watteville, de la famille de Diesbach estant allée à la Côte pour changer d'air pendant l'esté, tomba malade à son retour à Vevey où, après diverses rechutes, elle mourut chez Monsieur Magny, le 5 Janvier 1712. Elle fut ensevelie au temple de St-Martin deux jours après dans la tombe de M<sup>rs</sup> de Joffrey.

Jean-Rodolphe Effinguer prit possession du Bailliage en 1719. C'étoit un homme rude qui tenait bien le parti des honnêtes gens et punissoit et châtoit ceux qui faisoient faute, n'épargnant non plus la prison pour peu de chose.

L'an 1733, il vint un débordement d'eau qui fit bien du mal. Mais

L'an 1734, il en vint un autre beaucoup plus grand et plus dommageable, tellement que tous les ponts qui traversoient la Sarine depuis sa source jusqu'aux Moulins (Château d'œx), il n'en resta plus qu'un seul. L'an 1734, l'hiver est venu deux ou trois jours après la St-Denis tellement qu'on ne put pas jouir des reguins, ni peu ni prou; il y avoit deux pieds de neige par le bas et passé trois pieds aux montagnes.

L'an 1740, il se fit du 15 au 20 Décembre un débordement d'eau encore plus grand que celui de 1734 tellement que l'eau ne laissa encore qu'un pont sur la Sarine, mais de plus elle fit presque partout des ravines et éboulements de neige et de pierre.

En 1738, au mois de May, il faisoit un temps aussi froid que dans l'hyver, faisant tous les jours de la neige et forte glace de sorte qu'au 20 May, les vaches ne pouvoient qu'à grand peine mordre l'herbe au bas païs.

Le 1<sup>er</sup> avril 1745 fut se second incendie de Château d'œx qui commença environ une heure après midi. On a vu que le feu sortoit encore de derrière la charrière du logis de l'Ours. Il brula 82 demeurages, 25 granges ou grangettes, 22 boutiques, 4 greniers doubles, 6 forges et 7 fours.

Monsieur Sigismond Wagner a esté Baillif dès 1749. Il a montré pendant les six années de sa préfecture, beaucoup d'intégrité, de douceur, de bonté. On a remarqué en lui une conscience extrêmement délicate, un grand désintéressement. Il est ennemi des présens de corruption, ami de la paix et du bon ordre. Et dans son particulier, il s'est montré généreux et d'une libéralité qui doit lui attirer la reconnaissance de tous.

Pendant la Préfecture du Seigneur Baillif Jean Rodolphe Fischer, le château de Rougemont a esté rebasti. On a abattu la ramure (charpente) du dit Château avec ses planchers, galeries et boisages et abattu la plus grande partie de ses murailles en 1756. Lorsqu'il estoit prêt à estre habité, il a été incendié environ les cinq heures du matin le vendredi 30 septembre 1757. Mais déjà environ Noël de 1758, le dit Seigneur a pu y habiter et le château a été entièrement fini avec toutes ses nouvelles réparations tant au dedans qu'au dehors l'an 1759. Sous la Préfecture du dit Seigneur Baillif, on a obtenu plusieurs choses à l'avantage de Messieurs les Ministres de ce Bailliage et en particulier à l'avantage de celui de Rougemont, la bâtisse de la nouvelle cure avec augmentation de terrain aux environs. On a commencée la dite cure le 2 avril 1759 et le moderne pasteur Jean Daniel Rod a commencé d'y loger le 30 octobre 1760. Le dit Seigneur Baillif a fait réparer et blanchir le

temple de Rougemont et a fait mettre à l'intérieur les inscriptions des passages de l'Écriture sainte.

Abraham Grouber devint Seigneur Baillif l'an 1762; bien âgé, un gros Seigneur et bel homme, bon pour ceux qui faisaient bien, rude pour ceux qui ne voulaient pas lui obéir et n'épargnant pas la prison.

Le 12 Octobre 1755, on a délibéré en conseil de Commune à Rougemont que l'on donneroit 30 écus petits de salaire pour la grande Ecole pendant l'hiver, outre le logement ordinaire. Le salaire du régent qui fonctionne pendant l'été est de 20 dits. Il convient, pour trouver un bon régent et capable, que celui qui aura la grande Ecole ait aussi celle d'été. Ainsi suivant l'annotation ci-dessus, son salaire doit être de 50 écus petits. Le salaire du régent du Crêt est réglé à 20 écus petits. Le salaire du régent de la petite Ecole qui se tient au village pendant l'hiver est aussi réglé à 20 écus petits. Celui du régent de la Manche d'Outre Flendruz est réglé à 14 écus petits. Outre ces salaires, la commune doit encore fournir à chacun la maison d'Ecole et leur affouage, qui ne doit plus être porté par bûches par les enfants.

Le 16 mars 1756, il y eut procès entre la commune de Rougemont et les régents David Bertholet et Albert Mange au sujet des salaires. Le Seigneur Baillif Fischer condamne la commune qui recourt devant les Excellences de Berne. Elle est encore condamnée le 7 Septembre 1756. E. M.

---

## Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie.

*Séance du 8 avril 1908, à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne.*

L'assemblée statutaire de la Société a eu lieu à la maison de ville de Lausanne, sous la présidence de M. John Landry, président. Une cinquantaine de membres étaient présents.

Le procès-verbal de la précédente séance statutaire rédigé par M. M. Barbey est lu et adopté.

Trois nouveaux membres sont reçus dans la Société; ce sont MM. Schnetzler, syndic de Lausanne; Paul Decker, professeur à l'Ecole de commerce de Lausanne, et Jules Favre, maître d'études à l'Ecole de commerce de Lausanne.

Les comptes sont présentés à l'assemblée et approuvés sur le rapport des vérificateurs au nom desquels parle M. Delessert.

M. Emmanuel DUPRAZ, curé d'Echallens, a donné lecture d'un travail d'un grand intérêt sur « Les relations des seigneurs de